

Plan de Prévention au 29 avril 2020

ATTESTATION DE PRISE EN COMPTE DES MESURES D'INTERVENTION COVID-19 de **ABRI ECO Conseil**

Je soussigné, Philippe Schlosser, en qualité de gérant de l'entreprise utilisatrice susnommée, confirme avoir pris connaissances et m'engage à respecter les règles d'intervention (page suivante) spécifique à la situation du ou des logements ou locaux situés à _____ ou entrant dans le contrat N° _____ prévue le _____ sur une :

(Cochez la case correspondante)

- ☐ Intervention en **milieu extérieur**
- ☐ Interventions dans des **locaux ou logements vides d'occupants 48 heures avant et après** l'intervention de **Abri Eco Conseil**
- ☐ Interventions dans des **locaux hors habitation très partiellement** occupés pendant l'intervention de **Abri Eco Conseil**
- ☐ Interventions dans des **locaux ou logements occupés** pendant l'intervention de **Abri Eco Conseil**

(Ce type de missions ne sera réalisé que lorsque le confinement sera levé)

(Cochez la/les case correspondante si vous êtes en accord avec la question ci-dessous)

Dans le cas de mission en milieu occupé :

- ☐ Je confirme ne pas recenser de personnes infectées/porteuses avérées (toux, fièvre, difficultés respiratoires...) ou à risque élevé vis-à-vis du Covid-19
- ☐ Je confirme ne pas recenser de personnes présentant un risque de développer une forme sévère de la maladie

(Cochez la case correspondante si vous êtes en accord avec la question ci-dessous)

- ☐ Je confirme également avoir pris acte que **ABRI ECO Conseil** met tout en œuvre pour protéger la santé et la sécurité de ses salariés ou intervenants lors des interventions sur le terrain. Les collaborateurs et intervenants se sont engagés formellement à respecter et à appliquer les mesures « Barrières » données par le Gouvernement.

Engagement client : Le client s'engage à respecter et faire respecter par les occupants les mêmes consignes de sécurité sanitaire (distanciation sociale, lavage des mains...)

Conclusion de l'évaluation : (ne pas compléter, cette partie sera complétée par **ABRI ECO Conseil**)

- ☐ Toutes les recommandations sanitaires peuvent être respectées et le client a donné son accord : **l'entreprise peut intervenir.**
- ☐ Une ou plusieurs recommandations sanitaires ne peuvent pas être respectées : **l'entreprise ne peut pas intervenir.**
- ☐ Le client ne donne pas son accord : **l'entreprise ne peut pas intervenir.**

Date, Nom et signature du client

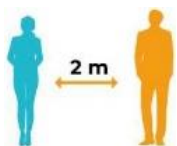
PROCÉDURE D'INTERVENTION COVID 19

Pour votre sécurité et celle des diagnostiqueurs/opérateurs de repérage, ces derniers se présenteront sur le lieu de l'intervention systématiquement équipés d'une protection faciale et de gants.

Attention, pour que nos diagnostiqueurs/opérateurs de repérage puissent intervenir sans EPI spécifique au COVID19, un logement est considéré vide si :

- **Le donneur d'ordre s'engage** à ce que le logement soit inoccupé **au moins 48h avant la date du rendez-vous** afin que le virus potentiellement présent ne se soit dissipé.
- **Le donneur d'ordre s'engage** à ce que le logement reste inoccupé **au moins 48h après l'intervention** pour les mêmes raisons.

Dans le cas où le logement se trouve occupé, le diagnostiqueur suivra strictement ces points pour réaliser sa mission :



A son arrivée, le diagnostiqueur prendra contact par téléphone pour convenir d'un point de rencontre. Tous les échanges se feront en respectant les gestes barrières et à une distance minimum de 2m.



Le diagnostiqueur demandera l'accès à une zone équipée d'un point d'eau pour y déposer son matériel, se changer, se laver les mains et désinfecter sa tablette à la fin de l'intervention. Attention l'accès à cette zone sera exclusivement réservé au diagnostiqueur pendant toute la durée de l'intervention.



Le diagnostiqueur vous demandera de sortir de la pièce la durée nécessaire à la réalisation de la mission.



A la fin de l'intervention et équipé de ses moyens de protection, le diagnostiqueur fera le point avec l'occupant en respectant les gestes barrières à une distance minimum de 2m.

LES GESTES BARRIÈRES POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Lavez-vous très régulièrement les mains (si vous êtes sur le terrain, lavez vous les mains avant et après chaque rendez-vous)



Toussez ou éternuez dans votre coude



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



SI VOUS ÊTES MALADE, PORTEZ UN MASQUE CHIRURGICAL JETABLE